CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N 4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E112344** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2022**

ÉDITÉ LE **12/02/2021**

Date de création : 16/10/2003
Forme juridique : SAS

Capital : 5 861 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 444768550

Siren : **444 768 550** **00782**

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AM641315

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 086 932 480

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2020

Raison sociale : **CHAM LA MOTTE SERVOLEX (AGENCE)**

307 RUE LE CHEMINET
73290 LA MOTTE SERVOLEX

Téléphone : 04 79 26 25 35 **Fax :** 04 79 75 35 31
Portable :

Site Internet : www.groupecham.com
E-mail : cham-chambery@groupecham.fr

Responsabilité légale :
GOURDELLIER FABRICE PRÉSIDENT / TERRIER JEAN BERNARD DIRECTEUR REGIONAL

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/06/2020
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/06/2020
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/02/2018

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

Alain MAUGARD

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.